

Avis de constitution

SOCIETE « EXTRA VISION PLUS » en abrégé « EVP »

Siège ABIDJAN-ABOBO DOKUI FACE SODECI - ROUTE
DE ZOO, Lot 366, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXTRA VISION PLUS » en abrégé

« EVP »

Objet : Vente de Verres correcteurs et accessoires de lunette ; Contrôle de vue ; Montage de verres correcteurs ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-ABOBO DOKUI FACE SODECI - ROUTE DE ZOO, Lot 366, Ilot 97

Dirigeant(s) Mlle KOUAKOU AKOUA PRE BLA OLIVIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06727 du 05/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46950/GTCA/RC/2024 du 05/08/2024

